

© **Compte-rendu des délibérations séance du 22/12/2011.** ©

L'an 2011 et le 22 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre de six (6) dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DELAMOTTE Jacky Maire.

**Présents** : M. DELAMOTTE Jacky, Maire, Mme : DODDS Jennifer, MM : HEINDEL Michel, DIDIER Gilles, MARCHAL Patrick, DARGENT Hervé

**Excusés** : Mr GRUJARD Marc a donné procuration à Mr DELAMOTTE Jacky et Mme JOLY Thérèse a donné procuration à Mr DARGENT Hervé

**Absent** : Mr CEVALTE Jérôme

**Votants** : 8

Date de la convocation : 17/12/2011

Date d'affichage : 27/12/2011

Secrétaire : Elue à l'unanimité : DODDS Jennifer

- **1 - TARIFS PRODUITS COMMUNAUX 2012**

**\* LOCATIONS DE SALLES**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide les tarifs 2012 comme suit :

DONNEES	DETAIL	TARIFS
<b>HABITANTS DU VILLAGE</b>	SALLE DU BAS	68
	SALLE DU HAUT (pour les Sauvillois)	30
	CUISINE AVEC 60 COUVERTS MAXI	58
	CUISINE AVEC + 60 COUVERTS	76
<b>PERSONNES EXTERIEURES AU VILLAGE</b>	SALLE DU BAS	100
	CUISINE AVEC 60 COUVERTS MAXI	88
	CUISINE AVEC + DE 60 COUVERTS	106
<b>ASSOCIATIONS MANIFESTATION LUCRATIVE</b>	PRIX FIXE	23
<b>CHAUFFAGE</b>	LA SEMAINE SALLE DU BAS PAR JOUR	26
	LE WEEK END SALLE DU BAS FORFAIT	30
	LA SEMAINE SALLE DU HAUT PAR JOUR	8
	LE WEEK END SALLE DU HAUT FORFAIT	10
<b>CAUTION</b>	SALLE DU HAUT	200
	SALLE DU BAS	400
<b>NETTOYAGE</b>	FACULTATIF	28
<b>Tables et banc</b>		2

LA SALLE SERA GRATUITE DANS LE CADRE D'UN ENTERREMENT

**\* CONCESSIONS DE CIMETIERES :**

- CONCESSIONS PERPETUELLES : 300 EUROS
- CONCESSIONS A 50 ANS : 50 EUROS

**\* VENTES DE BOIS :**

FACONNE MEDIOCRE PAR STERE	12 € TTC
NON FACONNE PAR STERE	5 € TTC
FACONNE PAR STERE	20 € TTC
LOT D'AFFOUAGES	35 € TTC

## • VENTE D'EAU

BRANCHEMENT UNITE HT	13,50 € HT
PRIX /M3 pour les particuliers	1.00 € HT
PRIX/M3 pour les agriculteurs avec compteur indépendant	0,90 € HT

A NOTER : LA REDEVANCE POUR POLLUTION DOMESTIQUE, DESTINEE A L'AGENCE DE L'EAU SERA DE 0.432 HT/M3.

## **2- Vote de crédits**

Le Conseil, à l'unanimité, accepte les votes suivants :

\* Budget communal,

1°) Afin de modifier certains comptes pour tenir compte du nouveau prélèvement pour le FNGIR :

Dépenses c/739116 + 939 €

Recette c/7311 + 323 €

Recette c/70311 + 616 €

2°) Pour introduire des dépenses de travaux d'investissement réalisés par des bénévoles, il est possible d'intégrer les achats de fournitures en section d'investissement.

Ainsi, les matériaux achetés pour la réfection du local des chasseurs feront l'objet de travaux en régie :

Dépenses : Article 2138 – 040 : + 430 €

Recettes : article 722-040 : + 430 €

(opérations d'ordre budgétaire)

\* Budget forêt

Dans le cadre des travaux d'investissement en forêt, il est nécessaire de reprendre des crédits sur les sommes votées pour les travaux à long terme.

Dépense : article 2117 + 5000

Article 2312 – 5 000

## **3 – INDEMNITES DE TRESORIER**

Mr Yves MORE, trésorier, assume l'intérim à la Trésorerie de Bulgnèville, depuis le 01/01/2011.

A chaque changement de percepteur, le CM est appelé à se prononcer sur l'indemnité qu'il souhaite lui accorder.

NB. Pour 2011, au taux de 100 %, elle représente 299,62 € pour l'indemnité de conseil et 30,49 € pour l'indemnité de budget.

Monsieur le Maire rappelle les problèmes rencontrés durant l'année :

Ventes Plubel et UBC qu'il a fallu annuler pour 26 883 €.HT. Les comptes de gestion et compte administratif fin 2010 étaient donc erronés

La vente RENAUT encaissée en janvier 2010 sur une autre commune (non réintégrée sur le compte de Sauville à ce jour), L'accueil laisse à désirer... et il y a des retards dans les règlements aux fournisseurs.

Après en avoir délibéré, le CM accepte de verser l'indemnité de budget de 30,49 € et refuse d'attribuer l'indemnité de conseil à Mr MORE

## **4– COMPTE RENDU REUNION COMMISSION DE L'EAU**

Elle s'est réunie le 15/11/2011

Un devis estimatif de l'entreprise NICOLAS a été fourni pour la création d'une conduite d'eau à Urville : 35 765 € avec participation demandée à la commune de Sauville (env. 4 000 €)

Monsieur le Maire a fait le point sur la fourniture d'eau des sources.

## **5 – COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE LA FORÊT**

Elle a eu lieu le 21/11/2011

La commission propose le report de la P.42. Les affouagistes ne pourront pas accéder correctement (travaux d'accès reportés à 2012).

Le rôle d'affouage a été arrêté.

## **6 – ADHESIONS SMDANC**

Le Conseil municipal accepte les adhésions des communes de Luvigny, Doncières, Hadigny les Verrières et Seraumont au syndicat d'assainissement non collectif.

## **7 - DIVERS**

- Le rassemblement départemental des sapeurs pompiers se déroulera à Bulgnéville le samedi 23 juin 2012. Le Conseil accepte d'attribuer une subvention de 200 € exceptionnelle au secteur de Bulgnéville/St Ouen lès Parey.
- L'association Familles rurales de St Ouen remercie le CM de la subvention de 100 € pour l'accueil de loisirs de l'été 2011.
- L'assemblée plénière du Conseil Général a décidé d'accorder une dotation de 17 773,50 € sur les sommes affectées au fonds de péréquation de la taxe professionnelle pour l'année 2010.
- La vente des hêtres du 14/12/2011 a produit 30 963 €. (SARL Perru)
- A la Lecture de la lettre des Ets KERN sur l'attribution des marchés par le SMDEV dans le cadre de la compétence « éclairage public », le Conseil municipal déplore, à l'unanimité, le découpage du marché en 4 gros lots, excluant de ce fait les artisans locaux.
- Compte rendu de l'estimation des Ets VOEGELE sur l'ancienne horloge de l'église, demandée lors de la dernière réunion du Conseil, suite à la demande d'achat de l'entreprise FROTEY : les pièces restantes n'offrent aucun intérêt commercial.
- A Compter du 01 janvier 2012, le logement du 1<sup>er</sup> étage sera loué à Mme Catherine MAROT au prix de 450 € mensuel.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 20.